

*Monsieur Jean-Noël FOURCADE  
Conseiller Communal de Lattes  
Conseiller de Montpellier Méditerranée Métropole*

à

*Monsieur Philippe SAUREL  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole  
50 place Zeus  
CS39556  
34000 MONTPELLIER*

Lattes le 26 janvier 2019

Monsieur le Président,

Par lettre du 22 janvier 2019 et par voie de presse, le Maire de Lattes cherche à attirer votre attention sur les prises de position de la Vice-Présidente Madame Rosy BUONO en lui reprochant de s'être affichée à mes côtés lors d'une action que j'ai menée avec mon groupe sur le marché de Lattes.

Ainsi, le Maire de Lattes explique que mon action visait à faire signer contre le projet de SCOT : **il se trompe !**

Loin d'être une démarche contre le SCOT, l'objectif de mon action à travers cette enquête publique était de **sensibiliser les Lattois** aux défis de notre territoire et de leur présenter les enjeux du schéma, afin que chacun puisse y apporter sa contribution.

**Cette mission de concertation aurait dû être menée par le Maire de Lattes et ses élus, ils n'ont pas souhaité le faire... avec mon équipe, nous avons suppléé à leur défaillance.**

Ainsi, mon équipe et moi-même, avons préparé un courrier à l'attention du commissaire enquêteur. Sur ce courrier nous proposons des adaptations argumentées du projet de SCOT pour le territoire de Lattes.

Nous avons ensuite distribué ce modèle de courrier à 8 000 exemplaires dans toutes les boîtes aux lettres de la commune.

Puis nous avons organisé plusieurs RDV citoyens à Maurin, Boirargues et sur le marché de Lattes-Centre. Carte du Scot à l'appui, nous avons expliqué notre démarche à tous ceux qui sont venus nous rencontrer. C'est d'ailleurs à l'occasion de l'un de ces RDV citoyens que nous avons rencontré Madame Rosy BUONO.

C'est aussi au cours de ces RDV citoyens que **près de 1 000 (mille) lattois** ont spontanément ramené la lettre reçue dans leur boîte aux lettres en la signant et en nous confiant la mission de la déposer au commissaire enquêteur : mission que nous avons remplie !

En rien notre action n'était contre le SCOT.

En rien notre action n'est préjudiciable pour l'une des communes de la Métropole.

En rien notre action n'est préjudiciable pour notre territoire.

**Quoi de plus normal que les citoyens s'expriment dans le cadre d'une enquête publique !**

J'ai expliqué très clairement lors de mon vote « contre » le projet du SCOT en assemblée Métropolitaine que j'étais sur la même ligne que le projet sur les grandes orientations du schéma.

Mais j'ai également indiqué être très réservé sur certaines extensions urbaines planifiées à Lattes car **contrairement au Maire de Lattes, je prône pour notre commune une urbanisation à taille humaine, respectueuse des paysages et respectueuse de l'environnement.**

C'est un point qui me tient à coeur, mais qui ne change en rien mon approbation générale du SCOT et de ses défis.

Ne pouvant laisser le Maire de Lattes galvauder la vérité, je me devais de vous apporter ces précisions afin que vous soyez le plus informé possible concernant cette affaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Jean-Noël FOURCADE

Pièce jointe : lettre adressée au commissaire enquêteur du SCOT

Copie : aux membres du Conseil de Métropole  
à la presse